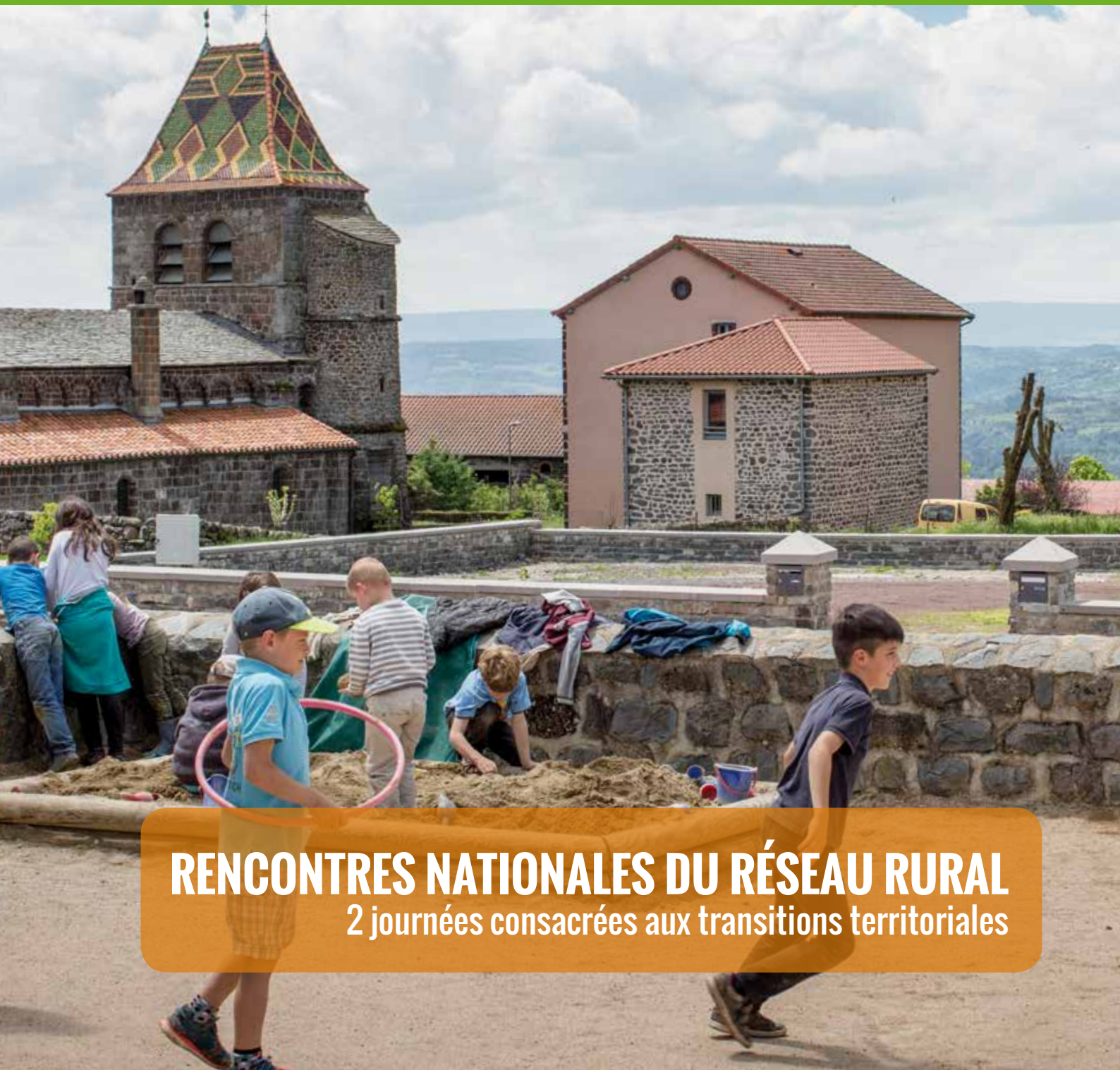


LA REVUE

du Réseau rural français

n°11 1^{er} semestre 2017



RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU RURAL

2 journées consacrées aux transitions territoriales

Suite au lancement de la période de programmation 2014-2020 du FEADER, nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle version de La Revue semestrielle du Réseau rural français (RRF). Cet outil de communication, qui vient en complément de la newsletter mensuelle et du site Internet du RRF, permettra de développer des analyses et retours d'expériences sur les activités du Réseau, mais également sur les actions de porteurs de projets et acteurs du monde rural, y compris dans leurs relations avec les espaces urbains.

Comme l'a soulevé le séminaire national du Réseau rural qui s'est tenu à Versailles au mois de juin 2016, l'un des objectifs du Réseau est d'accompagner les transitions économiques, sociales, écologiques et institutionnelles auxquelles sont confrontés les territoires. Ces derniers doivent être acteurs de ces transitions en se saisissant et en s'insérant dans les travaux qui animent le RRF. Le Réseau constitue une véritable plateforme collective pour travailler sur les thèmes de l'agro-écologie, de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire, de la gouvernance alimentaire locale, ou encore du lien rural-urbain. Dans la même logique de co-construction d'un travail commun, la déclaration de Cork 2.0 « *mieux vivre en zone rurale* » adoptée en septembre 2016 par Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, peut constituer une occasion pour les membres du Réseau de se saisir du contenu de cette déclaration qui promeut une approche intégrée et cohérente des politiques publiques en direction des territoires ruraux, afin de construire ensemble l'avenir de ces territoires. Cet avenir passe également par une meilleure combinaison des performances économique et environnementale des entreprises, levier incontournable pour le développement des territoires.

**“ La déclaration de Cork 2.0
« mieux vivre en zone rurale »
adoptée par le Commissaire
européen ”**

C'est par ce travail en commun et en réseau sans cesse renouvelé que nous parviendrons collectivement à une meilleure mise en œuvre des programmes de développement rural sur les territoires.

Que vous soyez membre actif ou participant occasionnel du RRF, partie prenante de la mise en œuvre du FEADER en France, porteur de projet, acteur du développement agricole et rural, ou encore simple citoyen, nous espérons que cette nouvelle version de La Revue du Réseau vous apportera une partie de l'information nécessaire à la réalisation de vos projets de développement rural.



Catherine GESLAIN-LANÉELLE

Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)



Jean-Michel THORNARY

Commissaire général à l'égalité des territoires (CGET)



Gilles MERZY

Directeur général de Régions de France



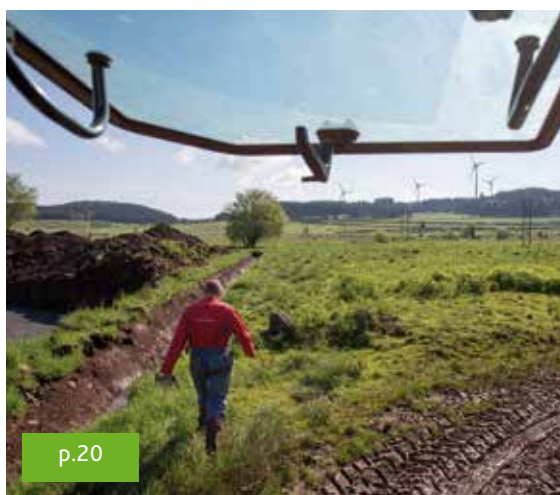
p.4



p.15



p.19



p.20

4-13 LE DOSSIER - Séminaire national 2016

RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU RURAL / 2 JOURNÉES CONSACRÉES AUX TRANSITIONS TERRITORIALES

Les 29 et 30 juin 2016, le Palais des Congrès de Versailles accueillait les acteurs du Réseau rural national pour trois événements majeurs : le séminaire national du Réseau rural, le tout premier séminaire consacré au Partenariat européen pour l'innovation en agriculture (PEI Agri) et l'assemblée générale du Réseau rural. Deux jours de débats et d'échanges pour dresser quelques bilans, tracer des perspectives d'avenir et surtout partager les expériences.

14-15 INITIATIVES DE LA MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (MCDR)

USAGES L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales

PASTOR Innover collectivement pour mieux soutenir l'agro-pastoralisme comme économie territorialisée en montagne

AgroEcoDom Favoriser le partage d'informations et accélérer le transfert d'innovations agricoles en faveur de l'agro-écologie dans les Départements d'Outre-Mer

16-17 ACTUS LEADER

EN EUROPE ... L'ENRD et l'appui aux Etats-membres dans le cadre de LEADER

EN FRANCE ... Entretien avec Thibaut Guignard, président de LEADER France

EN RÉGION ... De l'animation en Auvergne-Rhône-Alpes

18-19 ACTUS PEI

EN EUROPE ... 20 experts pour la biomasse forestière

EN FRANCE ... Un groupe opérationnel pour des agneaux plus robustes

EN RÉGION ... Innovation interactive et ascendante en Occitanie

20-23 ACTUS DES RESEAUX RURAUX REGIONAUX

Provence - Alpes - Côte d'Azur / Auvergne-Rhône-Alpes /
Guyane / Mayotte / Pays de la Loire / Normandie

LA REVUE
du réseau rural français

Premier semestre 2017 - Publication éditée par le Réseau rural français.
Directrice de la publication : Catherine GESLAIN-LANEELLE - DGPE
Conception éditoriale : Unité nationale d'animation du RRN
Rédaction et exécution graphique : AVERTI
Photo de couverture : © France KEYSER / MYOP / Pour le Réseau rural français



RENCONTRES NATIONALES DU RÉSEAU RURAL

2 journées consacrées aux transitions territoriales

Les 29 et 30 juin 2016, le Palais des Congrès de Versailles accueillait les acteurs du Réseau rural national pour trois événements majeurs : le séminaire national du Réseau rural, le tout premier séminaire consacré au Partenariat européen pour l'innovation en agriculture (PEI Agri) et l'assemblée générale du Réseau rural. Deux jours de débats et d'échanges pour dresser quelques bilans, tracer des perspectives d'avenir et surtout partager les expériences.



L'ouverture du séminaire 2016 du Réseau rural national

Les territoires ruraux au cœur des transitions

Le séminaire du Réseau rural national 2016 avait pour thème « Réseau rural 2014-2020 : accompagner les transitions des territoires ruraux ». Transitions énergétiques, économiques, écologiques, numériques, territoriales ou sociales, comment les acteurs ruraux s'en emparent-ils ? Quel rôle pour le Réseau rural national dans ces transitions et quel appui par les politiques de développement rural et les programmes européens ?

Quels enjeux recouvrent les transitions territoriales, économiques, sociales, écologiques ou encore institutionnelles pour les territoires ruraux ? Lors de son intervention, Martin VANIER, professeur à l'école d'urbanisme de Paris, replace cette interrogation en perspective, et propose quelques définitions pour fixer le cadre. Le géographe invite à libérer le monde rural des représentations nostalgiques et défensives auxquelles il est encore trop souvent résumé. Cartes à l'appui, Martin VANIER souligne un inconfort croissant à définir la ruralité, « *objet politique extrêmement vif* », dans un pays où le Président de la République « *a la quasi-obligation de passer une journée entière dans un salon professionnel (...), celui de l'agriculture...* ». Pour lui, il existe donc des situations rurales, multiples, diversifiées. Ces situations évoluent dans une société de plus en plus métropolisée, sans pour autant que rural et urbain s'opposent, bien au contraire. Dans un monde en transitions, « *la forte densité a plus que jamais besoin de la faible densité, et réciproquement* » analyse-t-il.

Le ministre Stéphane Le Foll en ouverture

Invité à ouvrir le séminaire du Réseau rural, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement, a fait passer quelques messages. Le premier : il faut donner au rural des ambitions pour demain, à travers des objectifs mobilisateurs et en valorisant ses atouts. Le ministre défend un monde rural moderne, dont le Réseau doit être moteur.

Deuxième message : le monde rural fait face à de grands enjeux (environnement, alimentation, lien urbain-rural) qui touchent directement les besoins et la vie de ses habitants. Il place la question énergétique, les enjeux de santé et de services au premier rang des compétences de demain des collectivités locales. « *Il faut qu'on traite maintenant la vie des territoires* », a appuyé le ministre avant de conclure « *je compte sur vous* ».

Regards croisés sur la politique de développement rural

Ces réflexions ont nourri les échanges de la première table ronde de la journée. Laurence FORTIN, vice-présidente de la Région Bretagne en charge de l'aménagement territorial confirme la grande diversité des territoires ruraux et la nécessité, de son point de vue d'élue, de trouver comment les accompagner vers l'avenir. Jean-Yves PINEAU, directeur du Collectif Ville-Campagne, s'interroge quant à lui sur « *ce qui va nous donner envie de nous mettre en chemin* » vers les transitions et confirme, pour cela, la nécessité de changer de représentation du monde rural, tout comme de s'affranchir parfois « *du périmètre de la circonscription électorale* ». Quant à Yves CHAMPETIER, expert thématique au niveau européen, il rappelle la grande diversité des ruralités européennes, tant en matière de densité que de PIB.

Un comité de programmation unique en Bretagne

Laurence FORTIN profite de la table ronde pour présenter le comité de programmation unique créé en Bretagne. La Région a contractualisé sur six ans avec 21 Pays (constitués chacun de 2 à 9 EPCI), autour d'une stratégie de développement et d'un comité de programmation unique, composé des présidents des EPCI mais aussi d'acteurs privés et de représentants des Conseils de développement. Dès lors qu'un projet s'inscrit dans la stratégie de développement, son porteur peut être accompagné dans une logique de déclouisonnement entre les fonds européens.

Cette stratégie est mise en place alors que la Commission européenne, dans le cadre de la stratégie Horizon 2020, a proposé une ouverture vers les démarches multi-fonds.

A travers le témoignage de Jean-Yves PINEAU, la table ronde interroge aussi les difficultés que rencontrent parfois les porteurs de projets. Le directeur du Collectif Ville-Campagne souligne à cet égard l'importance du rôle des animateurs et de l'ingénierie, « *en danger aujourd'hui dans certaines régions* ».

Deux forums qui donnent la parole aux acteurs

Les porteurs de projets, justement, sont au cœur des forums tenus en deuxième partie du séminaire, l'un consacré à la transition environnementale et l'autre à la cohésion sociale et économique au cœur de la transition des territoires ruraux. A travers la présentation concrète de projets par les acteurs eux-mêmes, plusieurs facteurs de succès sont identifiés : l'animation du travail collectif, la possibilité de recourir à une expertise et une ingénierie spécifique, ainsi que l'accès à des financements ou des structures d'accompagnement pour une meilleure conduite du projet. Ont également été soulignés des enjeux de capitalisation et de communication autour des projets menés en France et en Europe, ainsi que de transfert



de connaissances sur la manière dont ces projets sont conçus et animés. Le soutien et l'appui des Réseaux ruraux régionaux et nationaux sont clés pour chacun de ces facteurs : partage d'information, orientation vers les bons partenaires, identification des expertises, autant de rôles que le Réseau sait endosser.

L'Europe en ouverture

Enfin, la dernière table ronde de la journée revient sur les débuts de la programmation 2014-2020 et anticipe la suivante. Les quatre intervenants partagent le sentiment d'un démarrage poussif et complexe. Pour Thierry MAZET, directeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt au Conseil régional Nouvelle Aquitaine, la raison est d'abord européenne. « *La Commission a eu l'intention louable de demander à ce que les programmes de développement rural soient lisibles et précis* ». La conséquence : « *un degré de précision extrême des programmes* », dont l'écriture a pris du temps. Tout comme Gérard PELTRE, président du Mouvement européen de la ruralité (MER), il souligne aussi les impacts de la loi NOTRe et la complexité technique de la mise en œuvre de la programmation. Il est rejoint sur ce point par Mihail DUMITRU, directeur général adjoint en charge du développement rural et de la recherche de la DG AGRI, qui nuance toutefois : « *la Commission est satisfaite d'une approbation relativement rapide des programmes* ».

Quid de l'avenir alors ? Le besoin de simplification est sur toutes les lèvres. Marc-Etienne PINAULDT, directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), rappelle que la Commission elle-même et les États-membres l'appellent de leurs vœux. Il relève, enfin, l'importance de la question de la performance des fonds européens, qu'il faut pouvoir évaluer et démontrer.

Retrouvez tous les documents mis à disposition sur les stands sur :

www.reseaurural.fr

La conclusion de Jean-Michel BAYLET

Après avoir rappelé le contexte et les grandes lignes de la politique de développement rural en France, Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales a réaffirmé et annoncé quelques mesures visant le renforcement des coopérations entre les territoires:

- le pacte État Métropoles (« alliance des territoires », qui vise à « donner forme à des partenariats gagnants-gagnants dans des domaines de coopération comme l'agriculture de proximité, la santé ou les énergies renouvelables ». Il généralise les contrats de réciprocité ville-campagne,
- l'engagement du gouvernement en faveur des ruralités sur 104 mesures issues des trois Comités interministériels aux ruralités qui se sont tenus en 2016 et 2015,
- la constitution de comités de suivi départementaux et la désignation d'un référent ruralité rattaché aux préfets de Département, pour assurer la mise en œuvre des mesures issues des CIR,
- la création de contrats de ruralité.



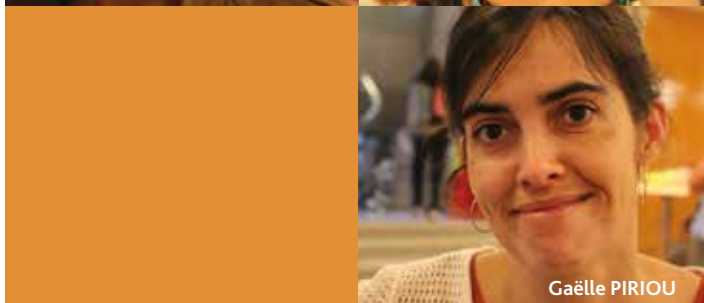
Jean-Pierre DAYRAS

Jean MAILLET



Nicolas SINOIR

Valérie CADET



Gaëlle PIRIOU

ILS Y ÉTAIENT !

Entre deux sessions de l'événement, des participants expliquent ce qu'ils en ont retiré, et pourquoi il était important pour eux d'y être.

Jean-Pierre DAYRAS

Délégué général de l'Association nationale Nouvelles ruralités (ANNR)

« Il est important que l'ensemble des réseaux (politiques, culturels, économiques, sociaux, etc.) travaillant sur les territoires ruraux, et parmi eux le Réseau rural national, se retrouvent pour échanger leurs idées et regrouper leurs propositions respectives. »

Pour plus d'infos ... www.nouvellesruralites.org

Jean MAILLET

Secrétaire général de l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL)

« En plus de l'intérêt que nous avons trouvé dans la partie plus formelle et institutionnelle de l'événement, ce dernier a également été l'occasion de nouer des contacts, de donner un nouveau souffle à des projets de partenariat parfois sommeillants et d'échanger des idées avec d'autres participants sur des projets à venir. »

Pour plus d'infos ... www.unadel.org

Nicolas SINOIR

Animateur national de l'Atelier Paysan

« Ce type d'événement permet d'entretenir les liens et les discussions avec d'autres chefs de file de la mobilisation collective pour le développement rural, et ce séminaire en particulier nous a offert une compréhension affinée de la façon dont pouvait se faire l'articulation entre des projets liés au Partenariat européen pour l'innovation et les nôtres, ainsi qu'avec les Réseaux ruraux régionaux. »

Pour plus d'infos ... www.latelierpaysan.org forum.latelierpaysan.org

Valérie CADET

Animatrice régionale du Réseau rural réunionnais

« Nous sommes venus pour échanger avec les autres participants, et voir comment se passe l'accompagnement du Réseau rural national. Nous cherchons également à simplifier les liens entre les autres régions et nous-mêmes. »

Pour plus d'infos ... <http://www.reseaurural.fr/region/la-reunion>

Gaëlle PIRIOU

Animatrice du Réseau rural Martinique

« Ce Séminaire m'a permis de rencontrer d'autres têtes de Réseaux ruraux régionaux et de m'inspirer de leurs bonnes pratiques que je pourrai ensuite appliquer de retour en Martinique »

Pour plus d'infos ... <http://www.reseaurural.fr/region/martinique>

Partenariat européen pour l'innovation : des projets bien lancés !

Le Partenariat européen pour l'innovation (PEI) pour une agriculture et une sylviculture productives et durables relève à la fois du FEADER et de la politique de recherche européenne, Horizon 2020. Il est mis en œuvre au niveau régional, à travers les groupes opérationnels (GO) et au niveau européen via des appels à projets Horizon 2020. Le premier séminaire français consacré au PEI en agriculture s'est déroulé le 30 juin dernier à Versailles : une première au niveau européen, clôturée par Mihail DUMITRU, Directeur général adjoint en charge du développement rural et de la recherche de la DG AGRI. Autour de deux tables rondes, l'une consacrée au PEI en région et l'autre au PEI en Europe, des porteurs de projets enthousiastes ont apporté leur témoignage concret de la mise en œuvre du Partenariat et de ses atouts, et de l'intérêt de croiser les échelles (régionale, nationale, européenne).

Un accélérateur d'innovation en région

A travers les témoignages de trois porteurs de projets, la première table ronde du séminaire PEI a permis de saisir concrètement en quoi le PEI est accélérateur d'innovation en région

Cette table ronde a proposé une plongée dans l'univers des groupes opérationnels, autour des projets PAQT « Pour une agriculture en qualité totale », OUI-GEF « Outils innovants pour une gestion concertée des forêts » et PROGRAILIVE « Protein grain for livestock ». Ces trois projets PEI en régions démontrent, par leurs points communs, comment le dispositif est porteur d'innovation, directement sur le terrain.

Des projets multi-acteurs

D'abord, tous sont multi-acteurs et font appel à des partenaires issus de différentes disciplines. Le PAQT, par exemple, impulse des pratiques agro-écologiques sur tout un territoire du Tarn-et-Garonne. Il est porté par Qualisol, une coopérative agricole, mais associe la filière arboricole, le Centre d'innovation sur l'alimentation de Toulouse et l'IISP, qui est un « facilitateur d'innovation ».

OUI-GEF, qui vise à développer des outils de suivi et de connaissance de la filière forêt-bois en Rhône-Alpes, mélange quant à lui les disciplines. Il utilise les sciences sociales d'une part, pour comprendre les motivations des propriétaires privés à exploiter ou non leur bois, mais aussi des techniques poussées d'autre part, comme le LIDAR, un laser aéroporté, pour réaliser une reconnaissance fine du territoire.

PROGRAILIVE, qui cherche à accroître l'autonomie protéique des élevages de l'Ouest (Bretagne et Pays de la Loire) associe également experts et agriculteurs.

Pour des besoins précis

Autre caractéristique commune : ces projets répondent à des besoins concrets du territoire. PROGRAILIVE s'intéresse à trois protéagineux grain (le pois, le lupin et la féverole) et part des freins à la pratique de ces cultures que les agriculteurs rencon-

trent au quotidien, par exemple en cherchant à mieux comprendre une des maladies du lupin. PAQT, quant à lui, cherche à répondre aux besoins des agriculteurs et à leurs difficultés à tirer des revenus de leurs activités.

Des allers-retours avec le terrain

Enfin, tous ces projets permettent des allers-retours entre les labos et le terrain. Pour PROGRAILIVE, les résultats sont partagés tout au long de la vie du projet. OUI-GEF collecte de nombreuses données, analysées puis partagées avec tous les partenaires, pour une meilleure exploitation de la ressource en bois. Quant à PAQT, il a placé les agriculteurs et leurs pratiques au cœur de son projet.

PEI en région, où en est-on ?

Pascale RICCOBONI, chargée de l'animation nationale du PEI au sein du ministère de l'Agriculture a rappelé que 24 des 27 programmes de développement rural (PDR) français ont ouvert la mesure 16 « coopération » au soutien aux groupes opérationnels PEI. Certaines régions prévoient par ailleurs des taux majorés pour d'autres mesures de leur PDR pour les groupes opérationnels. Le nombre et l'étendue des groupes opérationnels varient d'une région à l'autre, jusqu'à 65 groupes opérationnels prévus dans le PDR Rhône-Alpes.

Les appels à projets ont été lancés pour 12 PDR et sept ont sélectionné les groupes opérationnels retenus (48 au total sur la France à la date du séminaire). Les thématiques les plus prisées sont l'agro-écologie (28 projets), la diversification des productions, la lutte biologique, ou encore l'économie verte.

Recherche sur le terrain, observation des pratiques, partenariat avec la recherche, les filières et les consommateurs... Cette combinaison d'ingrédients permet à chaque projet d'innover, vers une agriculture plus durable et ancrée sur le territoire.

A quoi ressemblent les projets européens du PEI ?

Horizon 2020, la politique de financement de la recherche et de l'innovation pour l'Europe sur la période 2014-2020, joue un rôle clé dans l'élaboration des connaissances via deux vecteurs : les projets multi-acteurs et les réseaux thématiques. Il est recommandé d'impliquer des groupes opérationnels dans ces projets. Les projets horizons 2020 qui mettent ces approches en exergue sont des contributeurs importants à la mise en œuvre du PEI. C'est le cas des projets Winetwork, Diversifood et Eurodairy, présentés dans le cadre de la deuxième table ronde du séminaire PEI.

Winetwork

Réseau thématique entre régions viticoles européennes, Winetwork vise à échanger des connaissances et des savoirs sur deux maladies de la vigne : la flavescence dorée et les maladies du bois. L'objectif est de stimuler les connaissances et l'innovation sur ces deux maladies et de créer des outils de diffusion originaux qui permettront aux acteurs de s'approprier les résultats de recherche issus du projet. Le réseau se compose d'un consortium de 11 partenaires dans 7 pays européens, qui s'appuie sur 10 agents facilitateurs chargés d'animer les actions en région auprès des viticulteurs, qui sont à la fois acteurs (par la remontée de pratiques, etc.) et destinataires du projet.

Pour plus d'infos ... <http://www.winetwork.eu/>

Diversifood

Dans la continuité de deux projets européens précédents, Diversifood construit un consortium transdisciplinaire constitué de 21 partenaires dans 12 pays européens. Il vise à augmenter la diversité des produits cultivés dans les fermes européennes, pour diversifier l'alimentation et améliorer la qualité de la nourriture, tout en renouvelant la biodiversité cultivée. Le projet travaille sur 15 espèces et implique des chercheurs, des organisations agricoles, des agriculteurs, des acteurs de la chaîne de production, des associations et les décideurs.

Pour plus d'infos ... <http://www.diversifood.eu/>

Eurodairy

Réunissant 14 pays européens (qui représentent 60 % de la production laitière européenne), Eurodairy vise à construire des systèmes d'élevage laitier plus durables. Le projet travaille à accélérer le transfert d'innovation sur quatre thématiques : une utilisation efficiente des ressources, la biodiversité, le bien-être et la santé animale et la résilience socio-économique. L'originalité d'Eurodairy est qu'il rassemble des professionnels du secteur bovin laitier et des industriels, aux côtés de la recherche. 42 groupes opérationnels sont concernés en Europe, dont 5 en France.

Pour plus d'infos ... <http://www.eurodairy.eu/>



Le premier séminaire français du PEI en agriculture, le 30 juin 2016

Retrouvez d'autres projets européens PEI sur : www.reseaurural.fr

Pourquoi prendre part au PEI ?

Marc DUPONCEL

Unité H5, recherche et innovation, DG AGRI

« La façon de travailler et la recherche participative impliquent de modifier les habitudes et comportent des coûts de « transaction » importants. Mais l'approche participative est plus efficace et donne des résultats. Travailler avec le terrain présente une valeur ajoutée. Et le groupe est toujours meilleur que le meilleur du groupe ».

ADRIEN GUICHAOUA

Responsable du pôle Europe et régions, ACTA, point de contact national Horizon 2020 BIO

« La plus-value du PEI réside dans deux piliers : l'innovation interactive, le décloisonnement, le multi-partenariat d'une part, et la mise en réseau des acteurs régionaux, nationaux et européens d'autre part. Elle réside dans l'échange de savoir-faire et de connaissances entre acteurs, le tout au bénéfice des agriculteurs et du monde économique ».

MIHAIL DUMITRU

Directeur général adjoint en charge du développement rural et de la recherche de la DG AGRI

« Le PEI permet d'accélérer la recherche, de résoudre de nombreux défis, de raccourcir le temps en identifiant plus vite les besoins. Il permet la mise en réseau de connaissances qui sont peut-être déjà là, et de les rendre ainsi accessibles à tous, avec plus de transparence et de partage des solutions. Nous avons mis tous ces éléments dans notre politique ».



L'AG du Réseau rural s'est tenue le 30 juin 2016 |

L'assemblée générale du Réseau : entre premier bilan et perspectives de travail

Réunie le 30 juin 2016, l'Assemblée générale (AG) du Réseau rural était attendue de ses participants, pour faire le point sur les travaux du Réseau à date, et surtout définir ses orientations pour l'avenir.

Que s'est-il passé au sein du Réseau rural depuis 2014 ? « *Nous avons surtout été mobilisés par la mise en place du Réseau et de ses actions* », indiquait Marc-Etienne PINAULDT, Directeur du développement des capacités des territoires au Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en introduction de l'assemblée générale du 30 juin 2016. L'AG a ainsi été l'occasion de rappeler sur quels sujets et comment l'unité nationale d'animation et les différentes composantes du Réseau ont travaillé.

Un bilan des actions de l'unité nationale d'animation

Ce qui ressort principalement des travaux du Réseau, c'est un travail de structuration et de cadrage pour permettre au Réseau de se déployer dans les meilleures conditions. Cela passe par la mise en place des instances de gouvernance, le développement d'une stratégie et d'outils de communication ou encore des travaux de conventionnement pour sécuriser la gestion des dossiers de demande d'aides.

Dans la lignée du plan d'action du Réseau rural national, ont été développées :

- des actions en faveur de la formation et de la communication, avec par exemple des formations sur la gestion des projets FEADER, sur le fonctionnement du portail de l'Observatoire du développement rural – ODR – etc. En termes d'action de communication, ont été notamment réalisées des campagnes photographiques et une vidéo de présentation du Réseau.
- des actions d'animation du Réseau rural national, notamment via un appui conséquent aux projets de la Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR).

- des actions relatives à LEADER. Le comité consultatif LEADER, qui suit la mise en place progressive des GAL sur le terrain, a notamment mené une enquête auprès des autorités de gestion sur la sélection des GAL. Un annuaire des GAL est d'ailleurs en cours de réalisation et les premières rencontres nationales de la coopération LEADER sont prévues pour la fin d'année 2017.

- des actions relatives au PEI, dont le séminaire national du 30 juin. Le comité consultatif PEI a également développé des outils d'aide aux autorités de gestion, tel qu'un guide du soutien à l'innovation dans les 27 Programmes de développement rural (PDR).

Enfin, le comité consultatif suivi et évaluation a annoncé la création future d'un didacticiel pour aider à la prise en main des dossiers FEADER.

Des études et analyses

L'ODR, unité de l'INRA de Toulouse qui agit comme centre de ressources pour les autorités de gestion du FEADER, a présenté une synthèse de ses travaux d'analyse des PDR (disponible sur son site internet), ainsi que des réflexions sur l'évolution du cadre d'évaluation.

L'ODR a notamment relevé que compte tenu du processus de production des PDR, les programmes n'ont réellement démarré que depuis décembre 2015. Il souligne également que l'évolution du cadre d'évaluation nécessite un renforcement des expertises au niveau local.

Séance participative sur les axes de travail du Réseau

Afin de déterminer les axes de travail futurs du Réseau, les membres de l'AG ont été invités à proposer des thématiques et des outils de travail potentiels.

Grâce à une technique collaborative qui consiste à laisser chacun rédiger ses propositions sur des post-it qui sont ensuite collés sur un tableau à la vue de tous, l'assemblée générale a récolté une belle moisson d'idées pour ses orientations futures. En une trentaine de minutes, les membres devaient répondre à deux questions :

- sur quelle thématique le Réseau rural national doit-il travailler ?
- quels outils souhaitez-vous voir mis en place ?

Des thématiques variées

Les échanges ont été fournis, tant sur papier qu'à la volée. Parmi les thématiques proposées, plusieurs restent dans le cadre des cinq thèmes prioritaires du Réseau, avec notamment des propositions relatives à l'économie sociale et solidaire élargie à l'économie circulaire et au lien urbain-rural, ou encore, dans la filière agricole, des liens avec les projets alimentaires territoriaux. D'autres propositions sortent des cinq thématiques prioritaires, pour s'ouvrir par exemple sur la mobilité et les transports, le numérique dans l'économie rurale, la silver économie...

Et des outils nombreux

En matière d'outils, les actions de formations et de simplification tiennent la part belle des propositions. Le développement des supports de communication et l'utilisation d'outils numériques (webinaire, réseaux sociaux, etc.) ont également été évoqués. Enfin, quelques propositions originales sortent du lot, comme l'organisation de voyages d'études ou de groupe d'échanges d'expérience.

L'ensemble de ces idées alimentera les travaux à venir du Réseau rural national.

Réseaux régionaux

Enfin, l'AG ne fait pas l'impasse sur les difficultés ressenties en région. Le contexte de fusion des régions « a eu un impact sur l'animation territoriale. On a ressenti cette baisse de mobilisation des Réseaux », indique Joëlle SILBERSTEIN, chargée de l'animation nationale du Réseau rural au MAAF. Cependant, les travaux ont aussi démarré et de nombreux Réseaux régionaux sont lancés.

Résultat des élections au comité du Réseau rural

Le comité du Réseau rural se compose de représentants issus de l'AG et suit la mise en œuvre de ses décisions. Des sièges étaient à pourvoir dans quatre des six collèges du comité. Les membres de l'AG ont élu leurs représentants par vote électronique du 21 au 24 juin 2016.

Ont été élus :

- **collège 2** « Environnement et patrimoine » : l'Association des centres culturels de rencontre (ACCR) et France nature environnement (FNE)
- **collège 3** « Acteurs socio-économiques, hors agriculture, forêt et IAA » : l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS) et la Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR)
- **collège 4** « Développement territorial intégré-soutien au développement local » : la Caisse des dépôts et consignations, et l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (UNADEL)
- **collège 6** « Enseignement, recherche, experts » : le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

Le taux de participation, de 24 %, alerte Pierre SCHWARTZ, sous-directeur de la performance environnementale et de la valorisation des territoires au MAAF. « C'est tout de suite un message, dit-il, pour fonctionner, il faut que nous soyons un groupe. Après ces résultats, le Réseau a besoin de vous tous, élus ou non. ».

Le procès-verbal de l'élection est disponible sur le site :

www.reseaurural.fr / le-reseau/reseau-national/ag



Séquence interactive pour déterminer les axes de travail du Réseau

Ils donnent à voir le Réseau rural

Sélectionnée en 2016 pour mener une campagne photographique au nom du Réseau rural national, l'agence MYOP a envoyé ses photo-reporters aux 4 coins de France, pour montrer ceux et celles qui « font » le Réseau rural. Rencontre avec Chloé ZANNI, responsable presse et éditorial de l'agence MYOP.

Comment a débuté ce projet ?

Chloé ZANNI : Par un appel d'offres tout simplement. Dans celui-ci, le Réseau rural demandait la réalisation de reportages photographiques, dans cinq régions différentes, et sur cinq thématiques identifiées : l'agro-écologie, le lien urbain-rural, la gouvernance alimentaire locale, l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire.

Comment avez-vous répondu à ce besoin ?

C. Z. : Dans notre proposition, nous avons mis l'accent sur l'importance que nous accordons à la narration, au lien, à l'histoire des lieux, etc. Nous voulions mettre l'accent sur l'humain, sur les porteurs de projets eux-mêmes, car derrière une subvention, un montage de projet, il y a des personnes et donc des rencontres à faire. C'est ce qui nous intéresse et je pense que c'est en partie pour cela que nous avons été sélectionnés.

Et sur le terrain ?

C. Z. : Une présélection de projets à valoriser avait été faite en amont par le commanditaire, pour chacune des thématiques identifiées. Nous avons ensuite pris contact avec les porteurs de projets et avons évoqué avec eux la possibilité de nous rendre sur place et de rencontrer toutes les personnes qui étaient parties prenantes de leur projet. Tous ceux que nous avons rencontrés se sont pris au jeu et ont apprécié livrer leurs témoignages à travers ces reportages.

Un reportage préféré parmi les cinq réalisés ?

C. Z. : Je pense à deux d'entre eux. Le premier est de France Keyser, qui a travaillé sur le projet 100 % énergies renouvelables d'un village auvergnat, Saint-Jean-Lachalm. Elle y a notamment rencontré le maire de la commune et des agriculteurs participant au projet. Son travail montre bien les perceptions des uns et des autres sur cette initiative. Le deuxième reportage auquel je pense est de Guillaume Binet, qui s'est rendu à Lons-le-Saunier, à la rencontre d'un projet de légumerie bio. Ce reportage s'est lui aussi attaché à montrer les différents acteurs du projet, et les liens entre eux, du maraîcher bio au consommateur final, en passant par les cuisiniers et autres transformateurs du produit.

Les reportages ont été réalisés en deux phases, en mai/juin et novembre/décembre 2015. Ils font l'objet d'une exposition et seront valorisés sous la formes d'œuvres multimédia.





INITIATIVES DE LA MCDR

USAGES

L'innovation par les usages, un moteur pour l'agro-écologie et les dynamiques rurales

Dans le cadre du projet de Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR), l'Atelier Paysan, chef de file, et ses partenaires veulent favoriser l'essor de l'innovation par les usages dans le monde agricole. « *Nous partons du constat que les agriculteurs innoveront par eux-mêmes, et le font de façon encore plus pertinente dans le cadre d'un travail collectif* », explique Nicolas SINOIR, animateur national du projet. Depuis juin 2015, les partenaires nationaux et locaux du projet identifient des innovations dans le cadre de tournées de recensement. Ces « *traques* » d'outils conçus par et pour les agriculteurs, et autres méthodes d'auto-construction, donnent ensuite lieu à des restitutions en accès libre sur le site web de l'Atelier Paysan : publications de valorisation dans un index des trouvailles paysannes, géolocalisation des innovateurs sur une carte des autoconstructeurs, kits d'exposition librement téléchargeables, tutoriels, etc.

Plus qu'un catalogue d'innovations, cette valorisation vise surtout à montrer comment, en fonction d'un contexte précisément documenté, des paysans ont réussi à concevoir et à prototyper collectivement un

outil répondant à leurs usages et à leurs contraintes. « *Ce partage doit servir de base à d'autres réflexions collectives, à d'autres usages* », précise Nicolas SINOIR.

Après un an et demi d'existence, le projet USAGES a déjà permis l'identification et l'accompagnement de plusieurs dizaines d'innovations par les usages, concernant par exemple l'auto-construction d'agrozouks (porte-outils agricole à pédales) ou encore de semoirs pour semis direct de céréales. L'accompagnement va plus loin que les outils agricoles, et concerne également depuis 2016 la conception de bâti agricole.

Pour 2017, l'Atelier Paysan a déjà été sollicité pour fournir un accompagnement sur de nouveaux outils permettant d'innover dans les process et itinéraires techniques, tels que l'auto-construction de cuves de fromagerie en inox, ou encore une exploration des techniques culturelles de plantes aromatiques et plantes à parfum. Des sujets qui sentent bon l'innovation paysanne (par les usages évidemment) !

Pour plus d'infos ...

<http://www.latelierpaysan.org/>



Un semoir direct en engrais verts pour la viticulture

PASTOR

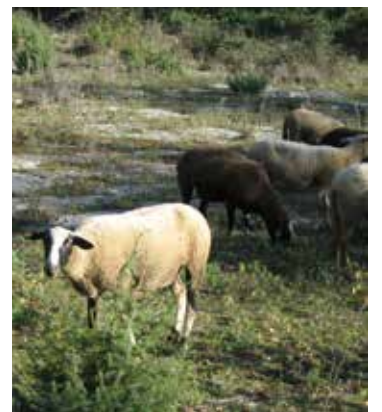
Innover collectivement pour mieux soutenir l'agropastoralisme comme économie territorialisée en montagne

Lancé en 2015, le projet de mobilisation collective pour le développement rural PASTOR est coordonné par le SUACI Montagn'alpes (réseau des chambres d'agriculture des Alpes du Nord). Il porte sur une facette de l'agro-écologie : l'agropastoralisme, et s'organise autour de 3 axes de travail :

- l'économie des produits du pastoralisme (lait, fromages, viandes) et les activités liées au tourisme en alpage ;
- les soutiens publics dédiés à l'agropastoralisme et leur articulation : articulation des aides de la Politique agricole commune (PAC), celles des Régions au titre des Programmes de développement rural (PDR) et celles des conventions de massif ;
- les moyens de fonctionnement du pastoralisme : moyens fonciers et organisationnels, animation technique, etc.

Sur chacun de ces axes, un état des lieux technique et des auditions ont été réalisés dans chaque massif

partenaire : les Pyrénées, le Massif Central, le Jura, les Alpes, complété par des entretiens dans les Vosges et en Corse. Autour de ces trois axes, huit groupes de travail ont été constitués, dont les premiers enseignements sont livrés par Anne CASTEX, directrice du SUACI : « *Sur la valorisation des produits de l'agropastoralisme, nous constatons que des projets mettant en valeur de nouveaux produits manquent de soutien et d'animation pour la phase d'émergence, ce à quoi il faut remédier. Sur le fonctionnement du pastoralisme, nous voulons montrer en quoi ce dernier contribue à l'économie fourragère des exploitations et est source de bénéfices environnementaux et sociétaux.* » L'analyse des soutiens à l'agropastoralisme s'inspirera également des exemples frontaliers (Suisse, Espagne et Italie notamment). L'objectif du projet, pour l'année 2017, est de faire des propositions concrètes sur chacun de ces sujets, dans l'optique d'organiser en 2018 un séminaire et d'élaborer un livre blanc de l'agropastoralisme, à verser au débat public européen et national sur la question du pastoralisme.



Pour plus d'infos ...

http://www.suaci-alpes.fr/IMG/pdf/2015_05_18_Projet_Reseau_rural_Agropastoralisme.pdf

INITIATIVES DE LA MCDR

AgroEcoDom

Favoriser le partage d'informations et accélérer le transfert d'innovations agricoles en faveur de l'agro-écologie dans les Départements d'Outre-Mer

En appui aux Réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) dans les DOM, le projet de mobilisation collective pour le développement rural AgroEcoDom a pour but de faciliter la mise en place et l'animation de groupes de travail multi-partenariaux sur des thématiques phares issues des besoins exprimés par la profession agricole ultra-marine et à sensibiliser les acteurs du développement rural à l'agro-écologie. Pour cela, le CIRAD, chef de file du projet en lien avec ses multiples partenaires, organise le partage d'informations et la valorisation d'expériences pour un bénéfice réciproque entre territoires, la production d'outils mutualisés au bénéfice de la production agricole, la tenue des séminaires et des rencontres sur les terrains tropicaux et facilite la construction de projets communs.

Une première rencontre s'est déroulée en Martinique en décembre 2016, avec pour thématiques : protéger les plantations à l'aide de plantes de service, diversifier le matériel végétal pour une meilleure production, restaurer et entretenir la fertilité des sols, lutter contre les maladies vectorielles bovines ; et favoriser l'indépendance alimentaire des élevages bovins.

Pour plus d'infos ...

<http://coatis.rita-dom.fr>



EN EUROPE ...

L'ENRD et l'appui aux Etats-membres dans le cadre de LEADER

Créé en 2008 par la Commission européenne, le Réseau européen de développement rural a pour mission de faciliter les échanges et le renforcement des compétences de tous ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre des Programmes de développement rural (PDR). Deux équipes animent le Réseau européen : l'Helpdesk sur l'évaluation, proposant son expertise et ses outils sur l'évaluation des PDR, et le Point de Contact, dont les 20 chargés de mission organisent au quotidien les échanges européens en matière de développement rural. Partager les bonnes pratiques, organiser concertations et réflexions entre acteurs du développement rural autour de la mise en œuvre des PDR et des défis du milieu rural, inciter aux coopérations, telles sont les principales missions du Réseau européen.

Concernant LEADER, un sous-groupe, émanation de l'Assemblée Européenne des réseaux ruraux, se réunit régulièrement pour faire le point sur l'état d'avancement du programme. Deux groupes de travail, un sur la coopération, l'autre sur l'innovation sont chargés de faire des propositions afin d'améliorer la mise en œuvre sur ces deux thèmes essentiels pour la réussite de LEADER.

Concernant les projets de coopération, David LAMB, chargé de la mise en réseau pour la France, explique : « Avec l'appui de nos relais dans chaque Etat-membre, en particulier les Réseaux nationaux et régionaux, nous recevons des demandes de partenariats émis par des Groupes d'action locale (GAL) ou d'autres porteurs de projets, et mettons ces derniers en relation avec des partenaires européens potentiels ».

Les porteurs de projets peuvent également poster eux-mêmes des demandes de partenariats, sur des sujets aussi variés que les espaces de coworking en milieu rural, la qualité de l'eau ou encore les services de soins pour personnes âgées, pour citer quelques-unes des dernières demandes postées par des GAL français.

Pour plus d'infos ...

https://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/partner-search_en

<http://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/publi-enrd-booklet-2016-fr.pdf>



EN FRANCE ...

Afin de mieux cerner le nouveau déploiement de LEADER 2014-2020 sur le territoire français à travers les programmes de développement rural régionaux (PDRR), le RRN lance en 2017 une étude qui vise à la fois à disposer d'un état des lieux de la mise en place de LEADER à l'échelle nationale, et à mesurer l'évolution des dynamiques territoriales induites par LEADER, notamment en termes de périmètre des territoires GAL, du contenu de leurs stratégies locales de développement.

Les résultats de l'étude vont permettre de dresser un panorama complet des Groupes d'action locale 2014 - 2020 et de proposer une analyse comparée de la mesure 19 LEADER dans les PDR.

Les résultats de l'étude sont attendus pour le dernier trimestre 2017.

Par ailleurs, suite à un travail de recensement mené à l'automne 2016 auprès des autorités de gestion, le RRN a pu constituer un annuaire des GAL qui est mis à disposition sur l'onglet LEADER du site Internet du RRN. Le RRN tient à remercier tous les contributeurs à ce recensement.

Concernant la coopération dans LEADER, des réunions d'Appui technique à la coopération (ATC) sont programmées. A cet effet, le volet LEADER du RRN se dotera d'une cellule d'appui pour mener à bien cette mission.

Chiffre clé...

315

GAL déjà sélectionnés en France.

Entretien avec Thibaut GUIGNARD, président de LEADER France

Quelle analyse effectuez-vous de la mise en œuvre de LEADER depuis le début de la période de programmation 2014-2020 ?

Thibaut GUIGNARD : S'il y a toujours un décalage entre le début de la période de programmation et la mise en œuvre de LEADER, ce démarrage a été particulièrement tardif pour la période 2014-2020. La cause est ici multiple : régionalisation des fonds, réforme territoriale, élections régionales de 2015, etc. Ce retard a entraîné une démobilisation des porteurs de projets, et même de sérieuses difficultés financières pour certains d'entre eux qui ont mis la clef sous la porte. Malgré ces débuts compliqués, je ne m'inquiète cependant pas pour la consommation des crédits dans les années à venir.

Quelles sont selon vous les conditions qui vont dorénavant permettre une bonne montée en puissance des dynamiques LEADER sur cette programmation ?

T.G. : Il faut travailler à la simplification des procédures, et notamment à la clarification du « qui fait quoi ? » après

la décentralisation des fonds. Un autre besoin identifié par nos adhérents est celui d'une meilleure compréhension réciproque entre les nouvelles autorités de gestion et les GAL sur leurs compétences respectives en ce qui concerne les dossiers LEADER.

Quelle est selon vous la plus-value de LEADER pour le développement local ?

T.G. : Au-delà d'être un instrument financier, LEADER est surtout un outil au service de l'innovation et de la coopération. Au sein des comités de programmation, acteurs publics et privés peuvent échanger et travailler à la qualité des projets, à leur capitalisation et à leur diffusion. C'est le développement local par les acteurs locaux !

Quels sont les thèmes de travail émergents pour les GAL français ?

T.G. : Dans les GAL, les thématiques d'intervention sont très larges. On y retrouve le bien vieillir en milieu rural, les transports, la diversification en agriculture, les énergies renouvelables,

etc. A LEADER France, nous insistons sur la nécessité de développer la coopération entre GAL, aux niveaux local, national et également transnational. Un travail important de sensibilisation et de formation a été fait dans ce cadre auprès des GAL.

Comment voyez-vous l'articulation entre LEADER et les autres mesures des PDR ?

T.G. : Les pré-requis des candidatures ne sont pas toujours simples à respecter. Il faut éviter les doubles financements, et les doublons entre les stratégies locales de développement des GAL et les autres mesures des PDR.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis du Réseau rural national quant à l'accompagnement de la dynamique LEADER sur les territoires ?

T.G. : Le Réseau rural national a un rôle de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques, et également de soutien de LEADER dans les instances européennes. Pour cela, il lui faut une vraie vision de LEADER pour la période 2014-2020 mais également post-2020.

EN RÉGION ...

De l'animation en Auvergne-Rhône-Alpes

Cap Rural, centre de ressources sur les pratiques et métiers du développement local anime le Réseau rural rhônalpin depuis 2009. A ce titre, Cap Rural professionnalise les agents de développement, dont ceux en charge du programme LEADER. Une animation qui se fait en lien étroit avec le terrain. « *Nous sommes allés au contact des 30 territoires LEADER rhônalpins, afin de connaître les avancées des équipes LEADER et de leur proposer un accompagnement adapté* » indique Marine ROUCHOUSE, chargée de mission Europe et développement rural au sein de Cap Rural. Par exemple, une session d'exploration de deux jours a été organisée fin novembre, sur les instances et espaces entre acteurs mis en place sur les territoires LEADER.

L'objectif était d'optimiser le fonctionnement de chaque GAL en abondant, grâce à diverses techniques d'animation, les instances mises en place, dont le comité de programmation et les groupes de travail coopération et évaluation. En 2017, une dizaine de sessions et des groupes de travail spécifiques LEADER seront également proposés aux équipes techniques et élus, notamment sur la thématique de l'évaluation, de la coopération, ou encore sur le transfert des compétences LEADER suite à la réorganisation de la carte territoriale. Un second séminaire coopération LEADER Auvergne-Rhône-Alpes sera également organisé au second semestre 2017.

Pour plus d'infos ...

<http://www.caprural.org/co-construire/la-cooperation-leader>

EN EUROPE ...

Quels sont les leviers pour mobiliser de façon plus durable la biomasse forestière ? C'est la question sur laquelle planchent à l'heure actuelle 20 experts issus de différents pays de l'Union européenne (UE), dans une logique pluridisciplinaire favorisant les synergies. Ce focus group, lancé en juin 2016 par le Réseau européen du Partenariat européen pour l'innovation (PEI), est coordonné par un expert français de l'Institut technologique Forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA). Henri HUSSON, directeur adjoint du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Aquitaine, l'un des experts sélectionnés parmi 350 postulants, nous en précise l'un des enjeux : « Par exemple, dans une perspective d'augmentation de la production de chaleur à partir de bois, il s'agit de définir une méthodologie permettant aux acteurs, du propriétaire terrien à la chaufferie, de mieux mobiliser la biomasse, et plus durablement, en mettant en valeur

20 experts pour la biomasse forestière

les peuplements sur le long terme ». Après une première rencontre organisée en Finlande en juin 2016, les 20 experts rédigent actuellement des « mini-papiers » thématiques, pour évaluer les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans différents sous-axes de travail. Henri HUSSON est notamment responsable de l'un de ces mini-papiers consacré à la chaîne de valeur : « on note par exemple qu'en favorisant l'approvisionnement de bois en circuits-courts, et donc en diminuant le poids du transport dans la chaîne de valeur, le coût à l'entrée de la chaufferie est diminué, et le propriétaire peut être mieux rémunéré ». Voilà le type de bonnes pratiques qui seront soumises à la validation d'une deuxième réunion du focus group, en Slovénie cette fois, au début de l'année 2017 et qui seront partagées ensuite aux futurs Groupes opérationnels (GO) du PEI, lesquels se nourriront de ces précieuses analyses.

Pour plus d'infos ...

<http://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/sustainable-mobilisation-forest-biomass>

EN FRANCE ...

Un groupe opérationnel pour des agneaux plus robustes

Lancé en 2016 pour une période de quatre ans, le projet PEI Robustagno rassemble des acteurs d'origines diverses (techniciens, vétérinaires, chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique – INRA –, formateurs de lycées agricoles, et bien entendu éleveurs) sur la thématique de la mortalité des agneaux. « Ce qui ressort de la première réunion avec les éleveurs c'est que la robustesse des agneaux se travaille en amont de leur naissance, dès la reproduction, et pendant la phase de gestation des brebis », explique Jean-Marc GAUTIER, de l'Institut de l'élevage, coordinateur du projet dont le chef de file est la Coop de France Midi-Pyrénées. Labellisé GO PEI au titre du PDR Midi-Pyrénées, le projet Robustagno s'appuie sur

la mixité des intervenants et surtout, des techniques d'animation facilitant la mise en confiance des partenaires (éleveurs notamment), dans une dynamique de création. « Chacun vient avec sa propre parcelle de savoir, il s'agit avant tout de rebondir sur les idées amenées et pas de les combattre, en s'appuyant sur des règles d'écoute et de partage prédéfinies ». Robustagno fait par ailleurs partie des GO impliqués dans le réseau thématique européen SheepNet, dont l'objectif est d'identifier et de partager au niveau européen les bonnes pratiques permettant d'améliorer la productivité numérique en élevage ovin, et dont le coordinateur est également l'Institut de l'élevage.

Pour plus d'infos ...

<http://idele.fr/rss/publication/idelesolr/recommends/go-pei-robustagno-rendre-les-agneaux-plus-robustes-par-une-approche-agroecologique-visant-la-tri.html>

EN RÉGION ...

Innovation interactive et ascendante en Occitanie

Avec 22 GO labellisés et accompagnés, la région Occitanie est particulièrement active dans le déploiement du PEI. Une dynamique qui s'explique par une forte tendance régionale à l'innovation et aux projets partenariaux et opérationnels. « Nous voulons trouver des solutions concrètes aux problèmes qui émergent du terrain, dans une logique d'innovation interactive et ascendante », explique Vincent LABARTHE, Vice-président en charge de l'agriculture et de l'enseignement agricole à la Région Occitanie. Les thématiques des projets accompagnés sont très larges : compétitivité des filières et exploitations agricoles, agro-écologie, valorisation de la bio-ressource, etc. La taille des projets est variable et « leur coût

va de 100 000 à plus d'1,7 million d'euros », précise Vincent LABARTHE.

Le soutien de la Région et du FEADER n'est bien sûr pas sans contrepartie : « Nous portons un regard particulièrement attentif à la diffusion large des résultats des GO, et à leur potentiel d'appropriation », ajoute-t-il. Des ambitions de diffusion qui ne se limitent pas aux frontières régionales. « Nous souhaitons que le dispositif prenne de plus en plus d'importance à l'avenir, et créer des échanges entre GO aux niveaux national et européen », ce dont témoigne notamment le projet Robustagno (voir ci-dessus).



L'agenda des travaux européens du PEI en 2017 est en ligne :

www.reseaurural.fr/PEI/Actualites

Agenda...

82

GO sélectionnés par les 18 régions françaises.

24

projets multi-acteurs retenus dans le cadre de l'AAP 2016 Horizon 2020, dont 6 réseaux thématiques du PEI.

9

nouveaux appels à projets de GO du PEI seront lancés en régions au premier semestre 2017.

www.reseaurural.fr/PEI/En_regions

Chiffres clés...



ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au sein du Réseau rural régional, les 13 GAL sélectionnés et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont construit de façon collaborative **un cadre commun pour l'évaluation de la démarche LEADER 2014-2020**. Ces travaux ont commencé en septembre 2015 avec la définition du champ de l'évaluation. Trois questions évaluatives ont alors été retenues : la première concerne l'atteinte des objectifs thématiques fixés par l'appel à manifestation d'intérêt à savoir le développement des activités économiques et des services ; la deuxième porte sur l'émergence de réseaux d'acteurs « *de qualité* » (au sens d'efficaces et durables), et la troisième s'intéresse à l'efficacité du circuit de gestion.

Afin de construire **un référentiel d'évaluation permettant de répondre à ces questions**, un bureau d'étude a été sélectionné. Un des principaux critères de sélection des offres portait sur les méthodes participatives proposées. Entre mai et septembre 2016, 5 ateliers participatifs se sont tenus avec les équipes techniques des GAL, des membres du comité de programmation et les services concernés au sein du Conseil régional, soit entre 30 et 45 personnes à chaque atelier. Ces ateliers ont permis d'élaborer les critères de jugement, les indicateurs puis les outils de collecte des données et enfin une feuille de route collective pour faire vivre cette démarche tout au long du programme. Une importance particulière sera donnée à la contribution de cet outil à l'amélioration en continue des pratiques des différentes parties prenantes de la mise en œuvre de LEADER en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Auvergne-Rhône-Alpes

Le 24 novembre 2016 à Sainte Colombe (69), Cap Rural (Réseau Rural Rhône-Alpes), l'Association professionnelle du développement économique en Rhône-Alpes (Aradel), le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain (CR-DSU) et le Centre international d'études pour le développement local (Ciedel) ont organisé la **3^e journée régionale de l'ingénierie territoriale, consacrée pour cette édition à l'intelligence collective**. Les acteurs du développement des territoires (élus, chargés de mission, consultants, chercheurs...) y étaient invités à venir tester grandeur nature les processus de l'intelligence collective.

Le 15 décembre 2016, Cap Rural a organisé **une session de formation intitulée « Innover : dépasser l'injonction pour renouveler son approche du développement rural »**. Cette journée était destinée à des élus et des agents de développement. Elle a fait suite à une première journée d'initiation au concept d'innovation dans le champ du développement local et a permis d'approfondir les conditions d'émergence et d'accompagnement des innovations en milieu rural. Une deuxième édition de cette formation sera proposée au second semestre 2017.



ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Guyane

La **Collectivité territoriale de Guyane** (CTG), issue de la fusion du Conseil Régional et du Conseil Départemental, est, depuis janvier 2016, la nouvelle autorité de gestion des fonds européens. Sa mission est d'améliorer l'ancrage territorial de l'action publique en tenant compte des spécificités de son territoire : territoire vaste, enclavement des populations, déficit d'infrastructures publiques, etc. C'est dans ce contexte qu'a été lancé le Réseau rural de Guyane 2014-2020, qui contribue à la mise en réseau d'acteurs du monde rural souvent isolés et à l'émergence de projets intégrés dans les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de l'environnement, du tourisme et du développement économique et social.

Au programme, des **réunions de concertation**, en octobre, avec les acteurs de tous les territoires et une assemblée générale des membres du Réseau qui s'est tenue le 18 novembre 2016. Ces rencontres avaient pour objectif de présenter l'outil d'animation

territoriale qu'est le Réseau rural et d'élaborer, en concertation avec les acteurs du monde rural guyanais, la nouvelle stratégie régionale du Réseau rural local : gouvernance, animation thématique et plan d'actions priorisé.

Cette **démarche participative** illustre une volonté forte de la CTG d'aller à la rencontre des porteurs d'idées du territoire en favorisant l'échange entre acteurs institutionnels, entreprises et les citoyens. Pour cela, elle a initié une collaboration étroite avec les partenaires locaux émanant d'autres dispositifs d'animation existant sur le territoire : le Dispositif régional d'appui au développement local (DRADL), le programme LEADER avec ses 5 Groupes d'action locale (GAL) qui couvrent l'ensemble du territoire, et le Réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) avec ses groupes opérationnels dans le cadre du Partenariat européen pour l'innovation (PEI).



L'Assemblée générale du Réseau rural Guyane, le 18 novembre dernier

Participez au joli mois de l'Europe 2017

Vous organisez un événement dans le cadre de la fête de l'Europe en mai ? Inscrivez votre action dans le « *Joli mois de l'Europe* ».

C'est l'occasion de faire partie d'un dispositif national de valorisation des manifestations sur l'Europe pendant tout le mois de mai.

En 2016, plus de 1 100 manifestations ont été recensées pour fêter l'Europe partout en France. De nombreuses visites de projets financés par les fonds européens ont été organisées.

N'hésitez pas à parler du Joli mois de l'Europe autour de vous !



Pour en savoir plus ...

www.jolimoisdeleurope.eu

jolimoisdeleurope@cget.gouv.fr

ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX

Mayotte

Pour le Réseau rural mahorais, le deuxième semestre 2016 a été marqué par le passage à la seconde phase du plan d'actions, davantage opérationnelle et tournée vers le **renforcement et la mutualisation des compétences de ses acteurs**.



Le Réseau a notamment participé aux « *journées rurales et agricoles* » organisées sur l'île de septembre à décembre 2016, afin de promouvoir sa vocation première de mise en réseau des acteurs du développement rural. Alors que les manifestations telles que la journée du goût et le forum des métiers de la mer (novembre), à destination des scolaires, ont été l'occasion de communiquer au grand public, les journées du végétal et de l'élevage ont laissé la place à des échanges entre professionnels.

En parallèle de ces événements, le Réseau rural mahorais poursuit ses **actions de communication** avec l'élaboration d'une charte graphique régionale et l'édition de documents à destination des potentiels bénéficiaires du FEADER : dépliants, flyers, kakémonos, etc. Le lancement d'un site Internet dédié aux activités du Réseau est également en projet.



ACTUS DES RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX



Pays de la Loire

Le 14 novembre dernier le **bureau du Réseau rural des Pays de la Loire** s'est réuni pour la première fois. Il est constitué de représentants du monde rural et illustre la diversité des ruralités régionales : Associations des Maires, Conseils départementaux, Etat, chambres consulaires, représentants des Groupes d'action locale. La première mission de ce bureau : décider du programme d'actions et des axes de travail du Réseau. Une première thématique de travail a été choisie à cette occasion : « **les projets alimentaires territoriaux** ».



Normandie

Un 2^e comité de suivi normand des fonds européens, organisé le 10 novembre à Rouen, a mis l'accent sur la **révision des programmes de développement rural (Haute et Basse Normandie)**, visant à faire face à la crise agricole actuelle. Approuvé par le comité de suivi, ce travail, qui devrait être finalisé au début de l'année 2017, vise à **garantir un traitement équitable sur le territoire normand**, à **concentrer les crédits FEADER** sur certaines mesures prioritaires, à **améliorer et simplifier la mise en œuvre des programmes**, et à apporter une réponse optimale au financement des Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) face à l'afflux des demandes sur ce dispositif majeur.



Le Réseau rural français réunit l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale pour leur permettre d'échanger et de travailler ensemble. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services ... Au fil de ses travaux, le Réseau rural propose outils, méthodes, analyses et préconisations.

SÉLECTION D'OUVRAGES ET PUBLICATIONS WEB

La revue «Appartenance, territoire et ruralité», éditée par l'association Groupe ruralités éducation et politiques (GREP)

<https://www.cairn.info/revue-pour-2015-4.htm>

Un rapport de l'Assemblée des Départements de France sur la ruralité

<http://www.aradel.asso.fr/telechargement/RURALITE-EXPRESSION-DES-DYNAMIQUES-DEPARTEMENTALES-INNOVANTES.pdf>

Un ouvrage qui propose de (re)faire des campagnes
une réelle alternative à la métropolisation

<http://libre-solidaire.fr/Campagnes-lalternative>

Les enseignements du RAMEAU (laboratoire de recherches) sur la création d'écosystèmes favorables aux alliances dans les territoires, dans son référentiel de la co-construction territoriale

<http://www.associations.gouv.fr/le-referentiel-de-la-co-construction-territoriale.html>

Un ouvrage de la Documentation française qui revient sur 50 ans d'histoire de la DATAR

<http://www.cpat.asso.fr/aanewsite/index.htm>

Un ouvrage du CGET qui rend compte, en 50 cartes, de la diversité des territoires français

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/ouvrages/9782111451469-les-territoires-francais-en-50-cartes>

Dans le cadre des 50 ans des Parcs naturels régionaux de France, qui seront fêtés tout au long de l'année 2017, un ouvrage sur la géographie française au travers de ses parcs naturels

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/des-paysages-et-des-hommes-un-beau-livre-sur-la-geographie-au-travers>

Un livre de René Souchon intitulé « Ruralité : quel avenir ? », qui propose un futur plus souhaitable pour les territoires ruraux

<http://www.editionsdelalabe.fr/catalogue/ruralite%C3%A9%2080%89quelavenir%E2%80%89>

Un ouvrage, « Des territoires vivants pour transformer le monde », qui explore les liens entre monde rural et atteinte des objectifs du développement durable

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2017/ca-vient-de-sortir/des-territoires-vivants-pour-transformer-le-monde>

RAPPORT 2016

Rapport 2016 de l'observatoire des territoires : « Emploi et territoires », il sera disponible en ligne dans les prochains jours au lien suivant

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/a-propos/rapport>

PRODUCTIONS RRN

Appui méthodologique pour l'évaluation des programmes FEADER 2014 – 2020

<http://www.reseaurural.fr/le-reseau/evaluation-reseau-rural>

Guide sur les soutiens à l'innovation dans les programmes de développement rural régionaux

<http://www.reseaurural.fr/node/9827>

CONTACT

rrf@reseaurural.fr

SITE INTERNET

www.reseaurural.fr